Le Châtelier
Gîte de groupe

Le centre d'hébergement "Le Châtelier" a été construit afin de répondre aux besoins d'hébergement et de restauration de groupes tout au long de l'année ("séjours découverte", séjours sport & loisir...). Le gîte est situé au sud-ouest de l'ENS, et est directement riverain de la zone de coteau.
Sa situation géographique privilégiée et ses équipements pédagogiques contribuent au développement de "séjours découverte" et à la mise en place d'animations nature autour de la découverte des prairies humides, des frayères et de la mare.

Problème sur l'ENS "le Châtelier" : "Les espèces envahissantes"

Le ragondin
Myocastor coypus

Originaire d'Amérique du Sud, cet animal a été introduit sur le territoire français au XIXe siècle pour sa fourrure. Il était élevé en masse jusqu'au jour où la fourrure de ragondin ne fut plus à la mode. Dès lors, les animaux ont été relâchés dans la nature où ils se sont adaptés au climat et se sont multipliés jusqu'à devenir aujourd'hui des animaux envahissants.
Il est piégé sur l'ENS depuis 3 ans.

Écrevisse de Louisiane
Procambarus claskii

Originaire de Louisiane aux États-Unis, l'Écrevisse de Louisiane, à ne pas confondre avec l'Écrevisse américaine, autre espèce invasive, fut introduite intentionnellement par l'homme dans les années 1970 en Espagne, en Italie et en France afin de l'élever pour sa chair appréciée. Adepte des zones humides, elle est aujourd'hui classée espèce exotique envahissante.

La Jussie rampante
Ludwigla peploides

La Jussie est une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud qui a colonisé de nombreuses zones humides européennes où elle se développe sous forme d'herbiers aquatiques très denses. La Jussie rampante est considérée comme une des espèces de plante aquatique envahissante les plus problématiques car elle concurrence la flore aquatique immergée en empêchant la pénétration de la lumière vers le fond de la mare. Elle est toutefois moins présente suite à des travaux d'arrachage en 2014 et 2016.

Ce flyer a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la fondation LISEA et le Lycée Agricole Jacques-Bujault de Melle. Les étudiants en BTS Agricole "Gestion et Protection de la Nature" ont plus particulièrement travaillé sur l'Espace Naturel Sensible "Prairie et coteau du Châtelier" géré par la Communauté de Communes du Thouarsais, où ils ont pu observer la richesse faunistique et floristique de cet espace. Situé à proximité du gîte de groupe "Le Châtelier", attrait touristique régulier, ce milieu très intéressant, est mis en valeur auprès du public par des animations nature.

Graphisme : www.1D2.fr / Crédits photos : étudiants BTS GPN Melle - Office de Tourisme du Pays Thouarsais.

Balade
au gîte de groupe
Le Châtelier

Le Châtelier

L'espace naturel sensible
Coteau et prairie du Châtelier

C'est quoi un Espace Naturel Sensible (ENS) ?

C'est un outil de protection d'espaces naturels dont le but est de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. Un ENS doit être ouvert au public sauf en cas de fragilité du mileu naturel.

Le site "Coteau et prairie du Châtelier" est situé au nord-ouest de la commune de Missé, à l'est des communes de Thouars et de Saint-Jean-de-Thouars dans les Deux-Sèvres.
Le Conseil départemental des Deux-Sèvres est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de préservation et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles. C'est dans ce cadre que ce site a été classé ENS en 2013. Le centre d'hébergement "le Châtelier" rénové en 1999 et le centre équestre ouvert en 2000 marquent le point d'entrée de l'ENS.

Enjeux de conservation

Les enjeux sont liés à la présence d'une mosaïque d'habitats patrimoniaux accueillant une faune et une flore diversifiées. Les milieux les plus patrimoniaux de ce site sont les affleurements rocheux et les dépressions en eau dans les prairies humides. Plusieurs espèces d'insectes patrimoniaux sont particulièrement intéressantes (odonates et orthoptères) ainsi qu'un grand nombre d'oiseaux comme le Cochevis huppé dont la nidification à proximité du site reste remarquable.

Agrion élégant

Ischnura elegans

Observation de fin avril à fin septembre. Espèce pionnière, c'est l'une des premières libellules que l'on peut voir. On peut la retrouver partout en France. Très polyvalente, elle affectionne tout autant les cours d'eaux, les étangs ou bien même les bras morts.

Drave blanchâtre

Draba incana

On la rencontre habituellement dans les zones rocheuses d'alpages montagnards. Sur les pelouses sèches les conditions climatiques et géologiques sont réunies pour permettre l'implantation de cette espèce. Protégée au niveau national, c'est une plante robuste et mince d'environ 35 cm de hauteur pourvue de fleurs blanches velues de 3 à 5 cm de diamètre.

Une "prairie humide", c'est quoi ?

Jamais très loin d'un cours d'eau ou d'un point d'eau (tourbières, étangs...), ces prairies s'apparentent parfois à des marais et sont caractérisées par l'engorgement temporaire du sol où elles sont installées. Cette présence d'eau, plus ou moins longue, peut être causée par la crue d'une rivière ou par une remontée de la nappe phréatique. Ce milieu est l'habitat de nombreuses espèces protégées et patrimoniales.

Agrion à larges pattes

Platycnemis pennipes

Observation de mai à septembre. Affectionnant les eaux courantes, cette espèce nécessite également une végétation rivulaire diversifiée, comprenant notamment des arbres et buissons.

Libellule fauve

Libellula fulva

Observation de fin mai à début août. Cette espèce a besoin d'une bonne qualité d'eau pour ses larves et d'une structure végétative particulière accordant des zones de repos ensoleillées. Ainsi la Libellule fauve est une espèce indicatrice de la qualité hydraulique et végétative d'un milieu. Cette libellule est menacée à cause de la raréfaction de son habitat dûe à l'eutrophisation et l'urbanisation des territoires.

Polypode du Sud

Polypodium cambricum

Il s'agit d'une fougère qui se rencontre sur les rochers et les pentes rocailleuses des milieux secs.

Principaux habitats :

Les habitats patrimoniaux des prairies humides du Châtelier correspondent aux zones de prairies humides eutrophes et aux communautés d'hydrophytes et d'hélophytes des dépréssions en eau (groupements de petits Potamots, communautés à Joncs fleuris). Ces habitats sont fortement menacés au niveau national. Globalement les habitats patrimoniaux situés dans les zones de prairies sont en bon état de conservation.

Espaces à prendre en compte au sein de la prairie humide :

- La mare
- Les frayères à brochet
- La rivière le Thouet

Espèces présentes sur cet espace de vie privilégié :

- Lièvre brun (mammifère)
- Amphibiens
- Odonates
- Couleuvre verte et jaune (reptile)

Couleuvre verte et jaune

Hierophis viridiflavus

Observation de mars à octobre. C'est une espèce qui fréquente généralement des habitats secs et broussailleux offrant de nombreuses possibilités de cachettes. Elle apprécie l'habitat "pelouse sèche" car cela lui offre des dalles rocheuses adaptées à la thermorégulation de son corps et la ponte des œufs.

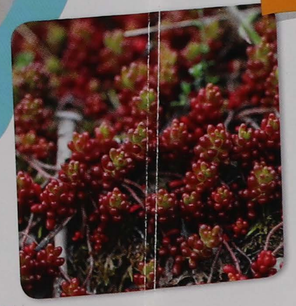

Orpin blanc

Sedum album

Espèce végétale indicatrice des milieux secs, elle trouve au Châtelier un refuge pour s'implanter, ce qui rend sa présence presque exceptionnelle dans la région. Très reconnaissable grâce à son aspect rampants et ses feuilles étroites accompagnées d'une coloration rouge de octobre à mars. Le reste du temps son feuillage est vert et ses fleurs blanches.

Le coteau, c'est quoi ?
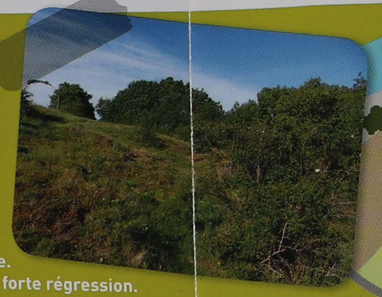
Une pelouse sèche est une pelouse qui se développe sur des sols secs. Ce sont des milieux d'intérêt majeur car ils abritent une flore et une faune riches et caractéristiques.
La pelouse abrite principalement des espèces pionnières et des invertébrés ; par exemple 30 % des espèces de plantes de France et 26 % des espèces végétales protégées sur le territoire.
Malheureusement c'est un habitat menacé et en forte régression.
En effet depuis un siècle, 50 à 75% de ces milieux ont disparu en France...
Pour conserver ces espaces il faut préserver les éléments du paysage (murets, arbres isolés, dalles rocheuses...) et maintenir un pâturage raisonné permettant une gestion adéquate.